

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB SAINT-MAURICE, CLUB-HOUSE SAMEDI 16 MARS 2019

Le PDF de la présentation Powerpoint présentée lors de l'AG est disponible sur le site internet du club : www.tcst-maurice.com. Ce PV se veut complémentaire et comporte les décisions prises par l'assemblée.

1. Rapport du président et Procès-Verbal de la dernière assemblée

Le président, Samuel Barman, ouvre l'assemblée à 18h00.

Il remercie tous les membres présents de s'être déplacés, demande de faire circuler la liste des présences – rendue avec 38 signatures les 6 membres du comité compris – et passe en revue la liste des excusés.

Samuel remercie tous les membres du comité pour le travail accompli durant l'année.

Samuel remercie chaleureusement les bénévoles ayant participé à la fête nationale, en particulier le comité d'organisation ad hoc. Il annonce à l'assemblée que le TC St-Maurice a été de nouveau choisi pour l'organisation de la fête nationale le 31 juillet.

Le procès-verbal de l'AG du 17.03.2018 étant disponible sur le site Internet du tennis-club, le président propose d'en éviter la lecture. Aucun membre n'ayant de commentaires, le procès-verbal est approuvé et validé.

2. Rapport des membres du comité

2.1 Responsable technique, Percevent Ducrest

Interclubs

Percevent dresse le bilan des interclubs 2018 :

- Equipe Dames (2^e ligue) : 2^e de groupe, échec en promotion → maintien
- 1^{ère} équipe messieurs (2^e ligue) : 1^{er} de groupe, échec en promotion → maintien
- 2^{ème} équipe messieurs (2^e ligue) : 2^e de groupe, échec en promotion → maintien
- 3^{ème} équipe messieurs (3^e ligue) : 2^{ème} de groupe, maintien (promotion sur tapis vert refusée)
- Messieurs 35+ (1^{ère} ligue) : 4^e de groupe, échec en relégation → relégation

En 2019, il y aura 4 équipes en 2^{ème} ligue et 1 en 3^{ème} ligue (comme en 2016).

Cours juniors

20 participants en 2018, participation stable. 20% de filles (record).

Introduction des modules Kids Tennis, programme de formation pour les jeunes de 6 à 12 ans proposé par swisstennis.

Possibilité en 2019 de faire 1h30 de cours au lieu de 1h.

Cours adultes débutants

Seulement 2 participants.

Les cours seront programmés cette année au mois de juin / juillet en espérant avoir plus de participants.

2.2 Responsable animation, Dyonis Cheseaux

Fête nationale :

Le fait marquant de l'année 2018 a été l'organisation de la fête nationale. Le bilan est très positif. Ça a été une belle soirée. On a pu compter sur de nombreux bénévoles. Il faudra juste prévoir plus de monde pour le montage/démontage des cantines.

Journée bénévoles :

2 journées bénévoles ont été organisées en 2018 (mars et octobre). Il en sera de même chaque année. Cela permet de réaliser beaucoup de petites tâches qui permettent de maintenir nos installations dans un bon état. Merci à tous ceux qui sont venus nous aider.

Tournoi des Marais :

Moins de participants que d'habitude : 104 contre environ 120-130 ces dernières années. Tous les tournois de la région ont connu une baisse.

Sportivement tout s'est bien passé. Un membre du club a gagné une catégorie : Nicolas Studer en 35+ R7/R9.

Activités 2019 :

Les activités 2019 sont globalement les mêmes qu'en 2018 (tournoi interne de double, interclubs, cours juniors et adulte, tournoi des marais, souper de clôture). Un tournoi défi (tout au long de la saison) remplace le tournoi interne. Une semaine intensive sera organisée à Pâques.

Le TC St-Maurice a été désigné pour organiser la fête nationale 2019 ainsi que pour accueillir l'AG de l'ARVst (novembre 2019).

Tout sera résumé sur les flyers faits par Nicolas.

2.3 Caissier, Frédéric Rey-Bellet

Bilan :

Bénéfice de 7568.- en 2018. Similaire à celui de 2017, mais pas pour les mêmes raisons. Le bénéfice de la fête nationale (5'300.-) est venu compenser le fait de n'avoir pas fait de souper de soutien (-2'000.-) et d'avoir moins gagné au tournoi des marais (2'000.- vs 4'000.-).

Le sponsoring est en hausse à environ 5000.-

On a fait une légère perte sur les cours (juniors et adultes). On vise toujours d'être à 0 sur ce point-là.

Les intérêts de la dette diminuent gentiment. La dette actuelle sur les terrains est d'environ 100'000.-

Passifs-actifs :

34'000.- en banque au 31.12.2018. Cela constitue un matelas confortable pour la saison à venir.

Charges :

La régénération des courts coûte 5'000.- chaque année. Notre contrat avec Realsport s'est terminé. On a demandé d'autres devis, mais on n'a pas trouvé moins cher.

Produits :

Les cotisations sont stables à environ 30'000.- ce qui constitue la principale source de revenus. La fête nationale a rapporté 5'300.- net pour un chiffre d'affaire de 20'000. Il y a certainement moyen d'optimiser cela pour cette année.

Vérificateurs de compte (Jean-Marc Studer et Damien Coutaz) :

Jean-Marc Studer annonce que les vérificateurs de compte ont vérifié les comptes en date du 2 mars 2019.

Ils ont constaté une parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables présentées.

J-M relève que les charges ont diminué de 2.8% alors que les produits n'ont baissé que de 1.2%. Il constate que la fête nationale représente en 2018 10% des produits.

L'amortissement comptable est à très bon niveau (16'300.-).

Il propose d'approuver les comptes.

L'AG approuve les comptes tels que présentés.

Cotisations 2019 :

Le comité propose de garder les cotisations inchangées. Ce que l'assemblée approuve.

Budget 2019 :

Le budget pour 2019 prévoit un bénéfice de 7'700.-. Il est calculé avec un bénéfice de 4'000 pour le tournoi des marais (retour à la normale espéré) et un bénéfice de 5'000.- pour la fête nationale (estimation prudente).

Le budget est accepté par l'assemblée.

Investissements 2019 :

Le comité avait prévu d'investir 9'600.- en 2018. Cependant seuls 3'700 ont été dépensés. Le comité propose d'investir environ 12'000.- en 2019 pour :

- Divers (bordures, site web, grill, matériel cours juniors, parasols, façade club-house, tonnelle)
- Défibrillateur
- Réfection cuisine (lave-vaisselle, plaques, four)

Le point concernant la réfection de la cuisine est soumis à votation et accepté par 15 voix pour et 2 voix contre (et 2 abstentions).

Le plan d'investissement est approuvé par l'assemblée.

2.4 Secrétaire, David Frossard

Admission-démission :

David présente les 15 démissions et 13 admissions reçues en 2018. Les nouveaux membres sont approuvés par l'assemblée.

Le club compte 201 membres au 31.12.2018.

Système de réservation des terrains (plugin) :

David relève que le passage au nouveau système de réservation de courts s'est fait sans problème majeur. Il remercie les membres qui ont choisi de recevoir les factures par email et encourage les autres à franchir le cap.

2.5 Responsable communication, Nicolas Coutaz

Nicolas Coutaz présente la maquette du nouveau site web et annonce que le nouveau site sera mis en ligne avant fin mars 2019.

3. Mise à jour du règlement interne

Le règlement interne datant de 2012, le comité propose à l'assemblée de le mettre à jour. Les changements suivants sont proposés :

- Suppression des notions désuètes : borne de réservation, ordinateur, téléphone
- Invités : il n'était pas autorisé de réserver avec un invité entre 17h et 20h30. Cela n'avait pas été implémenté dans plugin, mais cela n'a été le cas que 2 fois en une année. Le comité propose de supprimer cette règle.
- Location par des tiers. Jusqu'alors, seul l'office du tourisme pouvait réserver les terrains pour des non-membres. Le comité souhaite offrir cette possibilité aux bains de Lavey (pour leurs clients).

L'Assemblée accepte ces modifications.

4. Renouvellement du comité

Après 10 ans au comité, dont 4 ans de présidence, Samuel Barman présente sa démission. Le comité le remercie pour tout le travail effectué.

Les autres membres du comité (ainsi que les vérificateurs de compte) restent en place.

2 nouveaux membres du comité sont proposés :

- Sandrine Coutaz (secrétariat)
- Grégory Douilly (sponsoring)

L'assemblée approuve ces 2 nouveaux membres.

Le comité propose d'élire David Frossard à la présidence et Dyonis Cheseaux à la vice-présidence, ce que l'assemblée approuve.

5. Divers

Lavey-les-Bains :

Le comité annonce qu'un partenariat avec les Bains-de-Lavey sera mis en place en 2019. L'hôtel des Bains-de-Lavey pourront réserver les terrains pour leurs clients. Il est difficile d'estimer le nombre de réservations potentiel.

Bons au TC Monthey :

En début d'année 2018, les juniors du TC Monthey sont venus s'entraîner à St-Maurice (pendant la réfection des courts du TC Monthey). En contrepartie, le TC Monthey a offert 200 bons valables pour jouer en indoor à Monthey.

Ces bons seront distribués aux membres qui viennent comme bénévoles lors des différentes manifestations, jusqu'à épuisement du stock.

Padel :

Le comité mentionne qu'une étude concernant la construction d'un terrain de padel sera réalisée en 2019. Selon les résultats de l'étude, un projet sera présenté en temps opportun.

Remarques des membres :

- Fête nationale :

Géraldine Rappaz relève que ce n'était pas optimal d'acheter les bons d'un côté et de faire la queue de l'autre. Elle mentionne l'existence d'un système de bracelet à charger. C'est un système qui a fait ces preuves lors de plusieurs manifestations, notamment à Evionnaz. En plus, en fin de soirée, certaines personnes ne se font pas rembourser le montant de leur bracelet, ce qui est engendre du bénéfice pour la société.

Catherine Frossard relève que la musique était trop forte sous la cantine. Il faudra que ça soit réglable cette année.

Jacky Bochatay s'excuse pour le service des bières un peu lent après les feux !

- Trousse de secours :

Jessica Morisod demande que la trousse de secours soit re-remplie.

- 35 ans du club :

Raphy Coutaz relève que le club fête ses 35 ans en 2019 et que c'est pour cette raison qu'il a insisté pour qu'on organise l'AG de l'ARVsT. Il propose qu'une touche soit amenée au tournoi des Marais pour marquer cet anniversaire. Raphy Coutaz remercie par ailleurs les concierges pour la propreté du club.

Samuel remercie :

- Les sponsors,
- Les capitaines d'interclubs,
- Les concierges
- Les membres du comité
- Les bénévoles (fête nationale, tournoi des marais, journée des bénévoles)
- Jessica Morisod

19h20, Samuel clôt la séance.

Le secrétaire
David Frossard